

Conférence de presse du 9 octobre 2024

La situation est actuellement déjà précaire pour de nombreuses exploitations agricoles

*Exposé d'Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales
(la version orale fait foi)*

En tant que paysanne, je suis attristée de voir que les membres des commissions des finances devront se pencher dans les prochaines semaines sur un budget qui prévoit des coupes dans le domaine de l'agriculture. En effet, le rapport sur le postulat Bulliard-Marbach concernant la situation des revenus des exploitations agricoles de notre pays est sorti en mars, il y a à peine quelques mois. Celui-ci a démontré sans équivoque que la situation financière de nombreuses familles paysannes se révèle difficile. Le revenu moyen des cheffes et chefs d'exploitation atteint à peine 17 francs de l'heure. Il est par conséquent impératif que la situation économique s'améliore, afin d'assurer la durabilité dans l'agriculture, sur le plan social, sur le plan écologique et sur le plan économique. Les dépenses de la Confédération pour l'agriculture – et tout particulièrement les paiements directs – représentent pour nous, familles paysannes, un soutien économique indispensable et rémunèrent les prestations que nous fournissons en plus en Suisse. Si ces économies de plus de 40 millions de francs sont effectuées sur les paiements directs comme annoncé, elles affecteront pleinement le revenu des familles paysannes. C'est une retenue directe sur la rémunération promise pour des prestations commandées par la collectivité.

Cette diminution va à l'encontre du mandat constitutionnel et contrevient à l'article 5 de la loi fédérale sur l'agriculture. Celui-ci stipule en effet qu'il doit être possible pour les exploitations durables et économiquement performantes de réaliser un revenu comparable à celui d'autres secteurs similaires. Les derniers relevés sur le revenu agricole ont montré qu'une unité de travail familial occupée à plein temps par l'exploitation gagne 56'100 francs par année. En zone de montagne, encore moins. Ces montants se situent bien en dessous du revenu comparable !

Une dégradation de la situation économique des exploitations agricoles impacte directement la situation sociale des familles paysannes. Qui plus est, la faiblesse des revenus des agricultrices et agriculteurs les empêche de rémunérer correctement leurs collaboratrices et collaborateurs – qu'il s'agisse de membres de la famille ou de personnel extra-familial. La couverture sociale, en particulier pour les paysannes, souffre considérablement de ces circonstances. Quelques jours de vacances ne figurent d'ailleurs pas au programme de nombreuses exploitations familiales, en raison notamment du fait que la famille ne peut pas se permettre le financement de son remplacement. De plus, beaucoup ont dû aussi prendre un autre emploi à l'extérieur de l'exploitation pour joindre les deux bouts. Il ne reste là non plus aucun moment de libre pour des loisirs ou des vacances.

Les exigences de notre métier nous sont connues. Mais nous devrions au moins pouvoir nous reposer sur les rémunérations promises. Et ce d'autant plus que la part de l'agriculture dans les dépenses de la Confédération ne cesse de diminuer, ce que cette représentation montre de manière très claire. Nous ne sommes en rien responsables du déséquilibre des finances fédérales et nous ne devons dès lors pas en payer le prix.